

le corbeau et le renard

L'info communale

de Corbières et Villarvolard



Automne 2022 – n° 24



antoine

Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62

antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi

6h00-18h30

Samedi

6h00-12h00

Dimanche et jours fériés

6h30-12h00

Vente de produits du terroirs
Vente de sandwiches
Dépôt de pains, café,
fromage à la coupe, tomme
de chèvre etc...

Yannick Duclos
rue de passaplan 17
1651 Villarvolard
Tel: 079 476 55 60
fixe: 026 915 00 95

Au Petit MAG

Horaires :
Lundi, Jeudi et Vendredi de 7h à 18h
Mardi Fermé
Mercredi et Dimanche de 7h à 14h
Samedi de 7h à 16h

Sommaire

La commune vous informe

• Le mot du Syndic	4
• Convocation à l'assemblée communale des budgets 2023	5-6
• Bienvenue dans notre Commune	7
• Accueil de notre 1000 ^{ème} habitant	8
• Bienvenue à notre nouvelle collaboratrice administrative	9
• Félicitations à Madame Antoinette Repond pour ses 90 ans	9
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	10
• Planning des facturations	10
• Déchetterie intercommunale – informations concernant les cartes à déchets	11
• Marché de printemps 2023	11
• Efficience énergétique	12
• Course avec les aînés – 15 septembre 2022	13
• Commission senior +	14-15
• Les mardistes en action	16
• Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2023	17

Les écoles vous informent

• Recherche active pour la surveillance scolaire	17
--	----

Les sociétés vous informent

• Club tennis Corbières	18-19
• Calendrier de l'Intersociétés	20
• Bibliothèque	21

Un peu d'histoire

• Les armoiries de Villarvolard	39-45
---------------------------------	-------

D'autres infos utiles

• Taille des haies – visibilité aux carrefours et accès	22
• Sentier menant au lac à Villarvolard	23
• Infos et numéros utiles	46
• Vente des sapins de Noël	47
• Déchetterie intercommunale, horaires et jours d'ouverture en 2023	48

Les membres du Conseil communal et de l'administration

vous présentent leurs compliments et leurs meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

Le mot du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Le Conseil communal de Corbières vous présente un budget de fonctionnement 2023 en déficit de CHF 103'366.- après prélèvement de CHF 190'000.- sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, soit un dixième de celle-ci. Cette réserve servira à équilibrer les 10 prochains exercices comptables.

Ce budget est le 2ème à être établi avec la nouvelle méthode comptable MCH2. Les points importants pour ce fonctionnement sont les suivants :

- Une augmentation des amortissements obligatoires due à MCH2 soit CHF 36'000.-. Ces amortissements sont comptables et n'ont donc pas d'influence sur les liquidités de la commune.
- Les charges liées sont en hausse de CHF 212'000.-. Les raisons de cette hausse sont l'augmentation des coûts énergétiques, mais aussi l'augmentation des charges salariales en lien avec le coût de la vie et une adaptation de 2,5% due au renchérissement. Néanmoins, nos entrées fiscales sont bonnes. Ceci nous permet de faire face et de boucler ce budget.

Dans le chapitre des investissements :

- CHF 40'000.-- pour changer une partie des compteurs d'eau, dont certains ont plus de 50 ans. Financement par nos liquidités.
- CHF 40'000.-- pour isoler les combles et le sous-sol de l'immeuble communal, ceci dans une réflexion d'économie d'énergie. Financement par nos liquidités.
- CHF 80'000.-- pour le remplacement des lampadaires situés le long des routes cantonales à Corbières et à Villarvolard. Nous remplacerons les anciens lampadaires fonctionnant au sodium par des leds, ceci pour un gain non négligeable tant au niveau financier qu'au niveau énergétique. Financement par emprunt.
- CHF 100'000.-- pour le séparatif eaux claires/eaux usées à Villarvolard. Après d'importantes investigations menées, nous allons entreprendre des travaux pour assainir les différents raccordements et établir un cadastre à jour. Financement par nos réserves et nos liquidités.
- CHF 460'000.-- pour la reconstruction du chalet de la Pata. Après l'incendie de ce printemps, nous devons reconstruire le chalet. Cette reconstruction ne coûtera rien à la commune puisque nous utiliserons l'argent reçu de l'ECAB et de notre assurance privée suite au sinistre.
- CHF 340'000.-- pour le remplacement de la conduite d'eau « Route du Carro-Pra-Bon » à Villarvolard. Nous continuons la rénovation des conduites d'eau secteur Villarvolard à la suite des travaux de l'année passée. Cette conduite a déjà été victime de fuites à plusieurs reprises. Financement par emprunt.
- CHF 261'495.-- pour l'achat des parcelles 603 et 34 RF Corbières. Le Conseil communal a été approché

par les propriétaires des articles 603 et 34 de Corbières, pour un éventuel achat par la commune.

Ces parcelles étant situées en zone d'intérêt général, il est intéressant pour la commune de les acquérir. Financement par emprunt.

Lors de l'assemblée communale, nous vous soumettrons les statuts de la LDIS qui organise les pompiers au niveau régional. Le Conseil communal est actuellement en réflexion sur le préavis à donner à ces projets. En effet, il est difficile pour votre exécutif de justifier une augmentation des coûts pour des prestations en baisse.

Le projet de nouvelle école avance bien. Nous avons reçu le retour du canton suite à l'enquête préalable du dossier. Les différentes commissions travaillent pour faire avancer le projet. Nous avons dernièrement décidé de couvrir l'entier du toit par une toiture solaire, dans le but de l'utiliser un maximum en autoconsommation.

La situation énergétique et les différentes annonces des autorités supérieures nous ont également amené à mener des réflexions afin de garantir des services minimaux dans notre commune en cas de pénurie. Nous avons étudié les éventuelles solutions à mettre en place pour économiser de l'énergie au niveau communal.

Vous trouverez dans ce journal une annonce pour le prochain marché artisanal de printemps de la commune. Après une première édition réussie et appréciée de tous, le Conseil communal a décidé de rééditer. Réservez d'ores et déjà la date du samedi 20 mai 2023.

Notre secrétaire Martine Borcard attendant un heureux événement pour la fin du mois de novembre, le Conseil communal a dû trouver une remplaçante en la personne de Laura Bussard qui se présente dans ce journal. Nous avons eu la chance de pouvoir engager une personne bénéficiant déjà d'une expérience administrative au sein d'une commune. Nous la remercions pour son engagement. Cet engagement aura pour effet une légère augmentation des EPT de la commune dès le retour du congé maternité de Martine.

Merci encore à toutes les personnes qui s'engagent pour notre commune et son bon fonctionnement. Des remerciements particuliers à nos employés de l'édilité qui, cette année, ont dû faire face à de nombreuses fuites d'eau qui, pour la plupart du temps, sont survenues le week-end. C'est une chance pour notre exécutif de pouvoir compter sur leurs compétences et leur disponibilité.

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Gabriel Kolly
Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 12 décembre 2022 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2023
 - 2.1 Budget de fonctionnement 2023
 - 2.2 Budget des investissements 2023
 - 2.2.1 Remplacement de la conduite d'eau Pra-bon-Route du Carro à Villarvolard
 - 2.2.2 Remplacement des anciens compteurs d'eau
 - 2.2.3 Remplacement des lampadaires aux abords des routes cantonales
 - 2.2.4 Travaux d'assainissement et de mise en séparatif de l'épuration à Villarvolard
 - 2.2.5 Reconstruction du chalet de la Pata après incendie
 - 2.2.6 Isolation de l'immeuble communal Route du Vanel 116
 - 2.2.7 Achat des terrains art. 603 et 34 RF Corbières (zone d'intérêt général)
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
 - 2.5 Vote final des budgets d'investissements
 - 2.6 Approbation des statuts de l'Association de communes « Secours Sud Fribourgeois »

3. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, le verre de l'amitié préparé par le groupe des Mardistes sera partagé.

Le Conseil communal

Informations sur les budgets 2023

Comptes de fonctionnement	Comptes 2021		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	458'618	14'425	471'551	9'700
1. Ordre et sécurité publics, défense	74'346	33'601	86'673	29'000
2. Formation	1'253'639	189'516	1'402'810	210'349
3. Culture, sport et loisirs	189'254	65'348	224'908	59'540
4. Santé	362'246	2'056	454'393	3'000
5. Prévoyance sociales	433'495	4'393	469'185	8'000
6. Trafic et télécommunications	428'902	108'715	432'935	38'450
7. Protection - aménagement territoire	1'033'046	898'399	858'708	755'337
8. Economie publique	44'993	7'433	45'464	4'200
9. Finances et impôts	1'081'547	4'142'635	179'734	3'405'419
Totaux	5'360'086	5'466'521	4'626'361	4'522'995
Excédents produits/charges : fonctionnement	106'435			103'366

Comptes d'investissement	Comptes 2021		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	8'583	0	11'000	0
1. Ordre et sécurité publics, défense	0	0	0	0
2. Formation	58'945	0	5'970'000	500'000
3. Culture, sport et loisirs	0	0	0	0
4. Santé	0	0	0	0
5. Prévoyance sociales	0	0	0	0
6. Trafic et télécommunications	57'544	0	451'000	147'450
7. Protection - aménagement territoire	733'962	443'312	590'000	93'000
8. Economie publique	12'218	0	0	0
9. Finances et impôts	195'899	1'726'275	761'495	775'000
Totaux	1'067'151	2'169'587	7'783'495	1'515'450
Excédent de charges d'investissement		-1'102'436		6'268'045

Bienvenue dans notre commune !

Une cordiale bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer dans notre commune !

Bienvenue également aux enfants nés depuis décembre 2021, à ce jour :

- **Mia**, née le 08.12.2021, fille de Catia Gomes Raimundo Egger et Marc Egger
- **Emilie**, née le 14.12.2021, fille de Elodie Thomas et Vincent Maillard
- **Siméon**, né le 19.01.2022, fils de Josepha et Jonathan Girard
- **Augustin**, né le 13.02.2022, fils de Marika et Steve Andrey
- **Noam**, né le 16.02.2022, fils de Danaé Eggertswyler et Jérôme Brodard
- **Mathéo**, né le 16.05.2022, fils de Stéphanie et Michel Rolle
- **Agathe**, née le 04.08.2022, fille de Marie-Laure et Sacha Roulin
- **Zoé**, née le 26.08.2022, fille de Florianne Reynold et Pierre Bartolucci
- **Romain**, né le 06.09.2022, fils de Amélie et Patrick Panchaud
- **Olivia**, née le 04.10.2022, fille de Tatiana Emonet et Laurent Tinguely



Accueil de notre 1000^{ème} habitant

Dans le courant de l'été dernier, notre Commune a souhaité la bienvenue à Louis Bovet, notre 1'000^{ème} habitant. Le petit Louis, né le 04.01.2020, est arrivé dans notre Commune en avril dernier, faisant de lui notre 1000^{ème} habitant !

La Commune de Corbières lui a souhaité la bienvenue, ainsi qu'à ses parents, lors d'un apéritif organisé en son honneur.

Pour mémoire, notre Commune comptait dans les années 1970 environ 260 habitants, puis environ 700 en 2011 (*après la fusion des Communes de Corbières et Villarvolard*) et 976 au 31 décembre 2021.

Nous réitérons nos vœux de bienvenue à Louis et à sa famille dans notre Commune !



Notre 1'000^{ème} habitant, Louis, entouré de sa maman Morgane, de son papa Luc, ainsi qu'une délégation du Conseil communal de Corbières

Bienvenue à notre nouvelle collaboratrice administrative

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Le 1^{er} septembre dernier, j'ai eu la chance d'intégrer le bureau en tant que collaboratrice administrative au sein de la Commune de Corbières.

Ayant effectué mon apprentissage à la Commune de La Roche, je suis ravie d'élargir mes compétences dans le domaine communal au sein de votre administration.

Originaire de Gruyères, c'est un réel plaisir pour moi de pouvoir contribuer au bon fonctionnement d'une des communes voisines à mon village natal.

J'en profite pour remercier les membres du Conseil communal, ainsi que mes collègues de l'administration pour l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé à mon arrivée, ainsi que pour la confiance qu'ils m'accordent.

Quant à vous chers habitants de Corbières et Villarvolard, je me réjouis déjà de nos futurs échanges.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous adresse mes meilleures salutations.

Laura Bussard



Félicitations à Madame Antoinette Repond pour ses 90 ans !

Le 10 août 2022, Madame Antoinette Repond de Villarvolard a eu le plaisir de fêter ses 90 ans !

« A 20 ans, pour la première fois, j'ai pris le train depuis l'Italie pour venir chercher du travail en Suisse. Le but était de gagner de l'argent pour m'acheter une machine à coudre, étant donné que j'étais couturière. A ce moment-là, deux de mes sœurs étaient déjà en Suisse, c'est-à-dire Berta et Elsa. Au fil du temps, toutes les trois, nous avons déposé nos bagages en Suisse et moi, au lieu de m'acheter une machine à coudre, j'ai trouvé un gentil mari, Maurice. Nous avons passé 63 ans ensemble, sans problèmes. Malheureusement, la santé de mon mari s'est détériorée et il a dû passer ses dernières années au Foyer de la Rose des Vents à Broc. En allant le trouver presque tous les jours, j'ai eu l'occasion d'y faire beaucoup de connaissances. J'ai une très gentille famille, on s'entend bien, avec deux enfants (Claudine et Philippe) et leur conjoint ainsi que deux petits-enfants. »



Le Conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative

1. A partir de quand dois-je payer des cotisations ?

Vous devez payer les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite. Cet âge est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes.

2. Qu'implique pour moi l'obligation de cotiser ?

Il faut que la durée de cotisation soit complète : les années manquantes peuvent entraîner une diminution de la rente.

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative et n'êtes pas encore enregistré/e auprès d'une caisse de compensation pour le versement des cotisations, vous devez vous annoncer à la caisse de compensation de votre canton de domicile ou à l'agence communale.

Si vous avez pris une retraite anticipée, vous restez affilié/e dès l'année de vos 58 ans à la caisse de compensation professionnelle qui était la vôtre alors.

C'est à vous de veiller au respect de votre obligation de cotiser.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer au site de la caisse de compensation www.caisseavsCHF.ch.

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ taxe sur les chiens
Septembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets
Octobre	→ épuration : taxe de base
Novembre	→ eau : relevé des compteurs et facturation

Déchetterie intercommunale – informations concernant les cartes à déchets

Ces derniers temps, nous avons constaté que beaucoup de cartes à déchets nous reviennent déformées ou défectueuses.

Nous vous rappelons que votre carte à déchets ne doit pas être rangée dans un endroit qui peut subir de fortes fluctuations de chaleur.

MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !
Faute de moyens de preuve, le Conseil communal ne pourra pas entrer en matière pour le remboursement d'un montant enregistré sur une carte défectueuse.

Si votre carte est déformée ou défectueuse, merci de la rapporter au bureau communal, afin que nous puissions procéder à son remplacement, ainsi qu'au remboursement du solde de la carte inutilisable.



Marché de printemps 2023

La 2^{ème} édition du marché artisanal de printemps de Corbières aura lieu

le samedi 20 mai 2023 !

Merci de réserver la date dans votre agenda, et d'informer vos amis artisans qui souhaitent tenir un stand pour cette 2^{ème} édition. Ces derniers peuvent sans autre nous contacter en cas d'intérêt.

De plus amples informations suivront au printemps 2023.



Efficiencce énergétique – station pour vélos électriques



Vous retrouverez de plus amples informations sous :

<https://www.pickebike.ch>

Efficiencce énergétique - votre commune s'engage

En 2022, la Commune de Corbières a augmenté le subventionnement des abonnements pour les transports publics.

Depuis le 01.01.2022, ce dernier se monte à présent à CHF 300.- (au lieu de CHF 100.- précédemment) pour l'achat d'un abonnement d'une valeur de CHF 1'000.- minimum, sur présentation d'un justificatif.

De plus, une subvention de CHF 50.- est octroyée à nos aînés (65 ans et plus) pour l'achat d'un abonnement ½ tarif pour les transports publics.



Course avec les aînés – 15 septembre 2022

Tant nous sommes nombreux, c'est un car à deux étages qui vient nous chercher.

58... Le compte est bon.

Cette année, c'est sur le Valais que nous mettons le cap.

La montée au Lac de Champex en car est périlleuse, les virages serrés s'enchaînent; plus d'un ont la trouille mais notre chauffeur assure, il manœuvre sans difficulté et c'est sur les rives du Lac de Champex que nous nous arrêtons pour un petit café-croissant et quelques pas au soleil.

Nous voici repartis pour Bruson, village typique du Val de Bagnes, au pied de Verbier. Le célèbre Eddy Baillifard (surnommé M. Raclette) nous attend dans son temple de la raclette. Tout au long du repas, Christophe Betrisey, vigneron à St Léonard, nous fait déguster ses vins.



Bien repus et joyeux, nous pouvons reprendre la route, direction St-Gingolph. Sous une pluie battante, nous nous précipitons sur le premier bateau venu Mince, ce n'était pas le bon ... Et trop tard pour se jeter à l'eau. Il navigue tout de même à bon port et c'est à pied

que nous finissons le voyage ! Heureusement, le soleil est revenu et les rives du Lac Léman sont magnifiquement fleuries.

Retour à Corbières, grand merci à notre sympathique chauffeur qui s'est adapté avec le sourire à nos fantaisies de programme.

Une fameuse collation nous attend encore à la salle polyvalente. Grand merci à Sébastien Blanc qui a tout mis en place et nous a si bien reçu.

Il reste aussi à remercier notre Syndic Gabriel Kolly d'avoir été des nôtres ainsi que nos secrétaires communales, Martine et Laura. Et surtout vous, les aînés, MERCI pour votre participation et votre bonne humeur.

A l'année prochaine pour d'autres aventures ...

Christine Borcard, Conseillère communale

Commission senior +

Rappels :

1. Subvention communale de CHF 50.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transports publics ;
2. Subvention communale de CHF 300.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transports publics.

Plate-forme bénévole :

Notre plate-forme compte maintenant 4 personnes bénévoles. Cette petite équipe s'est formée pour dépanner nos aînés pour une course, un rendez-vous, un déplacement : merci à Nathalie, Joseline, Orféa et Henri-Pierre qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour rendre service.

Envie de devenir bénévole : tél. à Christine Borcard 076 / 346 07 72

Besoin d'un service : tél. à Christine Borcard 076 / 346 07 72

Ce service est rendu gratuitement, seuls les frais de kilomètres parcourus (0.70 ct/km) devront être payés par le bénéficiaire à la personne bénévole.

D'avance, un grand merci pour votre engagement !



Commission senior +

SENIOR' CLUB – APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

En vue de se réunir avant la période des Fêtes de Noël, la Commission Senior + et le Conseil communal ont le plaisir d'inviter les aînés de notre Commune (65 ans et plus) à un après-midi récréatif à la Halle Polyvalente de Corbières :

Au Programme :

14h00 : Rendez-vous à la Halle Polyvalente de Corbières

14h10 : Les classes de Corbières nous préparent une petite prestation

14h45 : Partage d'un goûter aînés/enfants

15h30 : Film Animalier de Ronny Mast

16h30 : Chants de Noël par Michel Rolle

17h00 : Fin des animations, possibilité de prolonger l'après-midi avec jeux de cartes, discussions



✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION – Après-midi SENIOR' CLUB du vendredi 9 décembre 2022

A déposer auprès de l'administration communale, Ch. du Pré du Crêt 7, 1647 Corbières, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch jusqu'au 3 décembre 2022.

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.

Les mardistes en action

Mais que peuvent bien faire des retraités qui sont encore en forme et qui ont un peu de temps à consacrer pour la communauté ? Et bien ils se réunissent pour effectuer des travaux pour les sociétés, pour la commune ou l'association du tour du lac. Partant du proverbe : « ***l'oisiveté est la mère des vices*** » ces retraités se rencontrent le mardi et trouvent diverses activités. Cela a débuté lors de la préparation des rencontres de jeunesses de 2013.

Depuis, il y a eu différents travaux pour la commune de Corbières, pour les sociétés du village et d'autres localités. Pour la dernière période de 2022, nous avons effectué des travaux sur le sentier du lac, depuis l'usine Leva jusqu'à Villarvolard. Il s'agissait de refaire les escaliers avec des marches en bois de la taille de traverses de chemin de fer sur toute la montée.



Nous avons travaillé sous la supervision de Gabriel Kolly d'Hauteville, retraité du groupe E, responsable des travaux sur le sentier autour de notre beau lac. Nous avons également refait toute la barrière depuis la fin des escaliers jusqu'au sentier qui descend sur le bord du lac. Pour prendre de l'altitude, nous avons nettoyé et débroussaillé le revers et la crête du Solitou. D'autres spécialistes en peinture ont effectué des rénovations de panneaux publics.

Dernièrement, nous avons construit un petit pont à la Montagnetta sur le sentier qui monte et débouche à côté du bâtiment abritant la station d'essence et le magasin. En cas de fortes pluies, les usagers pourront passer à pied sec. Notre ami Blanchard a organisé ces travaux de main de maître. Chez les mardistes, chaque membre qui apporte un travail est un chef et responsable du chantier.



Et puis nous examinerons une décoration de Noël soit à Corbières soit à Villarvolard. Comme vous pouvez le constater, il y a eu de l'activité. Mais aussi avec les rémunérations nous nous sommes également rencontrés pour des excursions et des soirées.

C'est toujours un réel plaisir de se revoir et de partager de très bons moments dans la sueur comme dans les loisirs dans une franche camaraderie.

Pour les Mardistes, Pierre André Blanc

Recherche active pour la surveillance scolaire

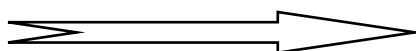
Le cercle scolaire se compose de trois bâtiments répartis dans les villages de Corbières, Hauteville et Villarvolard. Ceci implique le déploiement d'un transport pour amener chaque enfant sur son site respectif, avec pour conséquence quelques minutes d'attente avant que chaque élève regagne sa classe, le temps que le bus finisse la tournée.

**Toi ! qui accompagne déjà un enfant à l'école
et/ou**

**Toi ! qui considère que la sécurité des enfants est importante
et/ou**

Toi ! qui a quelques minutes par semaine à offrir à la collectivité...

...SCANNE-MOI !



Et aide nous à faire ce relais entre maison et école !

De plus, si assez de monde joue le jeu, des tournus peuvent être mis en place !

D'avance MERCI !

N'hésite pas à nous contacter si tu as besoin de plus d'infos ou si tu rencontres un problème technique.

Pierre-Pascal Meige
079 721 84 06
Conseiller communal
Commune de Corbières

Damien Cesa
026 915 08 71
Directeur du cercle scolaire
Corbières – Hauteville - Villarvolard

Susana Roulin
079 358 64 60
Présidente
Conseil des parents

Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2023

Limite légale du revenu

Les limites du revenu pour l'année 2023 se présentent comme suit :

- Pour une personne seule sans enfant à charge, la limite légale est fixée à CHF 36'000.- ;
- Pour un couple marié sans enfant à charge, la limite légale est fixée à CHF 63'000.-, à ce montant s'ajoute CHF 14'000.- par enfant à charge;
- Pour une personne seule avec enfant(s) à charge, la limite légale est fixée à CHF 43'400.- reste inchangée; à ce montant s'ajoute CHF 14'000.- par enfant à charge.

Plus d'informations sous le site internet :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>


 TC CORBIÈRES

TOURNOI DE TENNIS 2022 DU TC CORBIÈRES

27.08.2022 AU 04.09.2022

Le coronavirus, en net recul, n'a pas empêché la mise sur pied du tournoi de tennis 2022.

Ce fut une semaine sympathique et amicale avec beaucoup de spectateurs, on sentait l'envie des gens de vouloir ressortir et profiter d'un peu de liberté.

La météo a été assez bonne, la pluie nous a empêché de jouer mardi soir et nous a bloqué durant une heure le vendredi soir. La bise a un peu refroidi l'atmosphère durant la 2^{ème} partie du tournoi.

2022 a été une très bonne année pour les inscriptions et pour le nombre de matchs. Merci aux dames qui étaient 6 à s'inscrire. J'espère que 2023 verra un record d'inscription pour ces dernières.

Quelques blessures et maladies n'ont pas permises à quelques personnes de jouer ou finir leur match. Bon rétablissement à toutes et tous.

Merci aux villageois d'accepter un peu plus de bruit et de lumière durant la semaine du tournoi.

Merci aux joueurs et joueuses qui se sont inscrits, il y a eu une belle participation, on a joué au total 33 matchs et 45 personnes se sont inscrites à toute compétition confondue, soit (Simple hommes, simple dames, double, juniors avancés). D'autre part un petit tournoi pour juniors débutants a été mis sur pieds pour 18 jeunes. Merci à Yann, Nathanaël, Mathieu et Etienne pour l'organisation.

Merci aux généreux sponsors, Garage Ayer Villarvolard, Chez Antoine Boulangerie du Mouret magasin de Corbières, Laiterie d'Echarlens, Mécatyp à Corbières, Wicon à Bulle, Barbey Pascal Sorens pour l'apéritif et les boissons des juniors, Allianz Assurances, Mobilière assurances, Futurformatic et Seydoux Papeterie.

Enfin **MERCI** à tout le comité et à leur douce moitié, pour la parfaite organisation de cette belle semaine, pour leur présence, pour la garde de la buvette, pour la préparation du repas d'un soir, pour la préparation technique des matchs, un **Merci** particulier à notre présidente, Miette, pour le traditionnel et délicieux buffet campagnard du premier dimanche, offert par le tennis-club aux membres et aux villageois, et enfin **MERCI** à Freddy, racleur du samedi soir de la 2^{ème} semaine.

Résultats des finales du tournoi :

Finale des juniors avancés :	Alessio Caputo – Romeo Caputo	14 - 1
Finale des Dames :	Elisabeth Tornare – Nadine Blanc	6-2 / 6-3
Finale des Hommes :	Yann Essacaz - Nathanaël Essacaz	6-4 / 6-0
Finale du double :	Yann Essacaz et Patrice Ballif	6-2 / 6-3
Contre	Elisabeth Tornare et Jean-Daniel Pochon	

Merci à toutes et tous de nous avoir soutenu et rendu visite durant notre semaine tennistique. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour le 40^{ème} anniversaire du club du 25.08.2023 au 03.09.2023.

Vive le Tennis-Club Corbières

- Le responsable technique Patrice Ballif

AUX AMIS DU TENNIS CLUB CORBIERES

Week-end à Bellegarde du 27 au 29 janvier 2023



Chers ami(e)s du Tennis Club Corbières, nous avons le plaisir de vous convier à notre sortie à Bellegarde ; cette petite sortie est ouverte à tous les amis de notre club membres ou non membres afin de se rencontrer durant la saison hivernale. Bien entendu si vous n'êtes pas des amateurs de ski vous êtes tout de même les bienvenus pour quelques jeux, ping-pong et parties de cartes endiablées !!! Nous disposons de la magnifique colonie qui se trouve juste en haut du remonte pente à Bellegarde (accès en voiture), munie de chambres de 2-4-6 personnes.

Prix de la nuitée par adulte CHF 20.- Prix de la nuitée par enfant de 10 à 16 ans CHF 15.-

		(repas à définir)
Vendredi	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Samedi	midi	CHF 5.-/pers dès 10 ans
	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Dimanche	midi	CHF 12.-/pers dès 10 ans
Buffet petit déjeuner du samedi et dimanche		CHF 5.-/pers dès 10 ans

Boissons payantes à disposition durant tout le week-end. Les desserts et apéros maisons sont toujours les bienvenus !!!!!

Si ce petit week-end vous intéresse, nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du coupon ci-joint en le retournant au TENNIS CLUB – Mme Claude Siffert – Rte du Vanel 105 – 1647 Corbières ou par e-mail à Paule p_siffert@yahoo.fr ceci d'ici au 24 janvier 2023. Si vous avez des questions vous pouvez contacter Claude Siffert au 079 256 31 93.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !!!!! Belles fêtes de fin d'année !!!

Le comité du Tennis

Nom et Prénom **Tél.**

☐ **Inscription pour le vendredi-samedi-dimanche**

Nombre d'adulte **Nombre d'enfant Âge**

☐ **Inscription pour le samedi-dimanche**

Nombre d'adulte **Nombre d'enfant Âge**

☐ **Inscription uniquement pour le repas du dimanche à midi**

Nombre d'adulte **Nombre d'enfant Âge**

Calendrier 2022-2023 Intersociétés Corbières et Villarvolard

Décembre 2022	
Samedi 3	Loto Chœur Mixte Corbières
Dimanche 4	Fenêtre de l'Avant Chœur Mixte Corbières
Samedi 10	Loto Tir - jeunes tireurs
Janvier 2023	
Samedi 7	Loto Jeunesse Corbières
Samedi 14	Loto Chœur Mixte Villarvolard
Samedi 21	Loto des Armaillis
Ve 27 au Di 29	Sortie des familles à Bellegarde (tennis)
Février 2023	
Samedi 4	Loto Tennis
Samedi 11	Loto Amicale sapeurs-pompiers
Mars 2023	
Samedi 4	Loto Tir à air comprimé



**COUPE DU MONDE
ECRAN GEANT**

Entrée libre

Tous les soirs
Bars Snacks
Concours de pronostics
Maquillages

Halle de gym, Corbières
28.11 dès 16h30 Suisse-Brésil + Portugal-Uruguay

02.12 dès 18h Suisse-Serbie, soirée fondue

18.12 dès 12h45 Suisse-Finlande (Hockey) + Finale Coupe du Monde
Soupe de chalet offerte par la commune de Corbières dès 18h

Evtl 1/8, 1/4 et 1/2 finale
Infos sur facebook.com/fanzonecorbieres





Bibliothèque

Lis-moi tout

Chemin des branches 5
à HAUTEVILLE



Horaires

Lundi : 17h00-18h15
Mercredi : 14h00-16h00
1^{er} samedi : 10h00-11h15
du mois

Vacances scolaires : fermé
Vacances d'été : consulter notre site

Tarifs

Adultes : 17 francs /an
Enfants : 10 francs /an

Gratuit pour les petits
(en dessous de la classe de 3H)

Contact

lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliotheque>



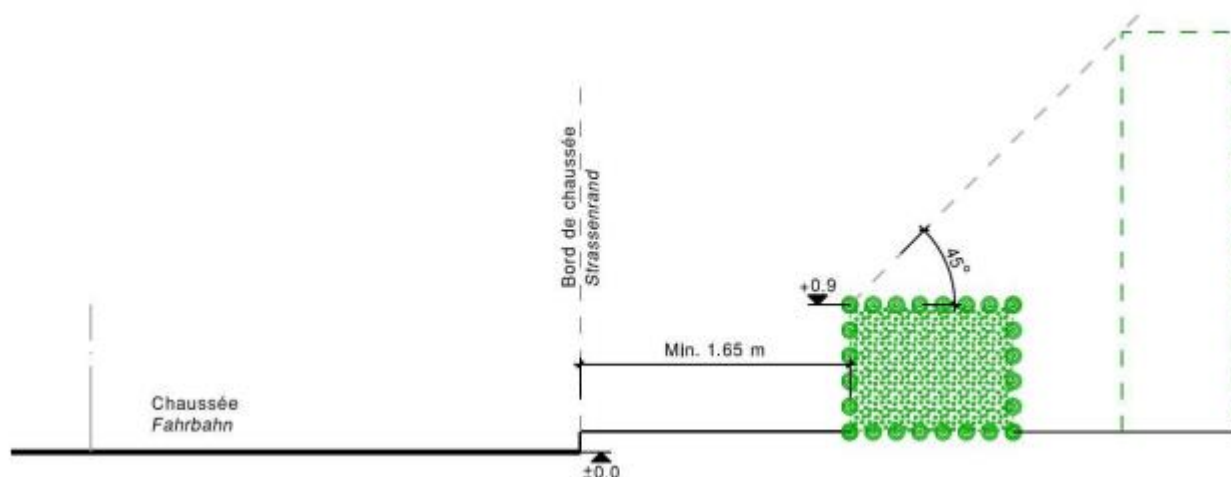
La bibliothèque fonctionne depuis 2016 grâce aux bénévoles.
Nous cherchons des bénévoles pour assurer sa continuité,
n'hésitez pas à nous contacter !



Taille des haies – visibilité aux carrefours et accès

Le SPC nous rend attentifs à un aspect portant sur la taille des haies. Ces dernières peuvent masquer les visibilités aux accès et dans les carrefours et sont susceptibles d'être un facteur aggravant en cas d'accident.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous l'article 94 de la Loi sur les routes concernant les haies vives : 1 Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1er novembre. 2 Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée. 3 Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers. Nous vous transmettons ci-dessous un schéma illustrant les paragraphes 1 et 2 pour permettre une meilleure application de ces dispositions légales.

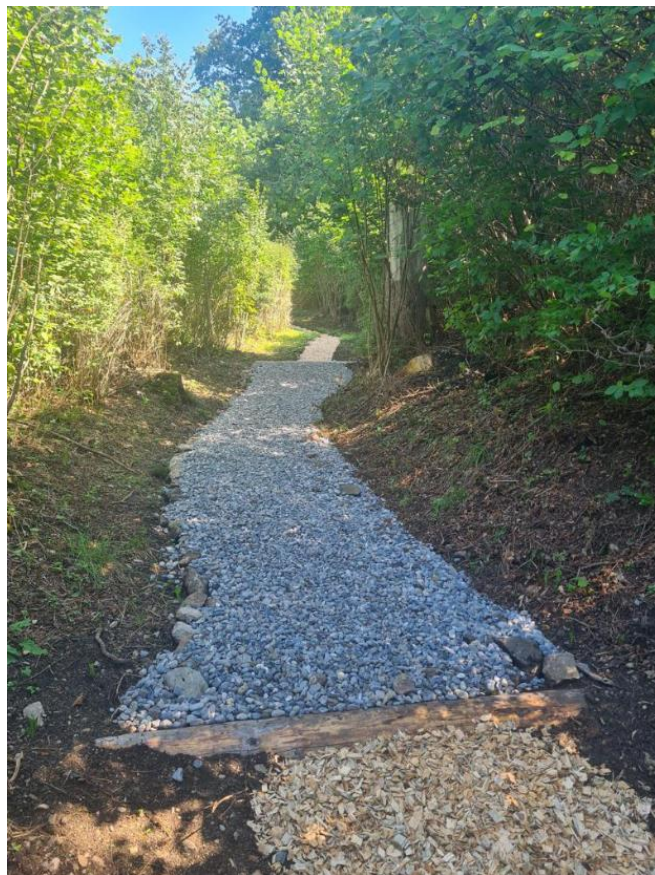


Les visibilités aux accès et carrefours sont traitées dans la norme VSS 40 273a « Carrefours – Conditions de visibilité dans les carrefours à niveau ».

Les vérifications techniques nécessaires devraient être réalisées par un bureau d'ingénieur rompu à l'exercice.

Le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà pour la mise en œuvre de cette loi.

Sentier menant au lac à Villarvolard



Le sentier qui part de la Route du Carro à Villarvolard et qui descend en direction du Pont de Verchaux était devenu impraticable en raison de la végétation qui avait pris le dessus et au sol gorgé d'eau.

La Commune a mandaté l'entreprise VAM pour réaménager et pour drainer ce sentier.

Ce chemin à nouveau praticable a pour but de rejoindre le lac depuis le haut du village, sans traverser la route cantonale.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir lors de vos balades sur ce sentier réaménagé.



Jérôme Repond, Conseiller communal

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2023 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi 10 janvier 14 février 14 mars 11 avril 9 mai 13 juin 11 juillet 8 août 12 septembre 10 octobre 14 novembre 12 décembre		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi 16 janvier 20 février 20 mars 17 avril 15 mai 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre 16 octobre 20 novembre 18 décembre		
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	Le 3 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi 18 janvier 15 février 15 mars 19 avril 10 mai (2 ^{ème}) 28 juin (4 ^{ème}) 19 juillet 16 août 20 septembre 18 octobre 15 novembre 20 décembre		
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi 23 janvier 27 février 27 mars 24 avril 22 mai 26 juin 24 juillet 28 août 25 septembre 23 octobre 27 novembre —		
Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		 Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83		

Strong2Bfit

Renforcement musculaire haute intensité

LUNDI : ST-MARTIN à 20H00

JEUDI : CORBIÈRES à 19H40

Moove
2Bfit

dance2Bfit

**COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

MARDI : ARCONCIEL à 19H45

MERCREDI : LE CRÊT à 19H00

JEUDI : CORBIÈRES à 18H30

Kids'dance2Bfit

Chorégraphies pour filles et garçons sur
des musiques modernes

MERCREDI : SORENS à 17H00



079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr

WWW.MOOVE2BFIT.COM



strong2Bfit

**LUNDI
SAINT-MARTIN
19H30**



**BODYWEIGHT
WORKOUT**

**JEUDI
CORBIÈRES
19H45**

Cours **mixte** de 55' min. de renforcement
musculaire de haute intensité

Moove
2Bfit

**N'hésitez pas et inscrivez-vous
dès aujourd'hui**



079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr

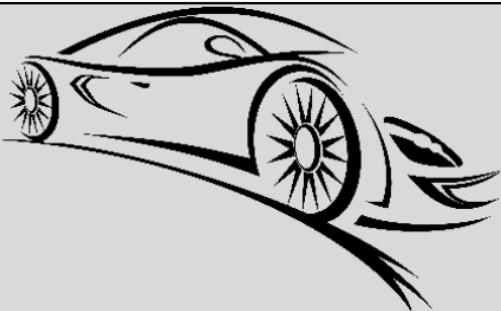
WWW.MOOVE2BFIT.COM



BD ROMPT

079 530 82 18 | 1651 Villarvolard

Tavillons Rénovation Charpente



*Carrosserie
Patrick Chassot*

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**

A l'essentiel

Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard

JARDINS DE LA COMBE

ARTISAN PAYSAGISTE
Conception et entretien
jardinsdelacombe.ch 079 351 19 20

www.meubles-aulogis.com

au logis
ameublements

Antoine Jaquier

ANTOINE JAQUIER

Au Logis
Ameublements

Tél. 026 915 19 25
1647 Corbières

Paysages & Jardins Morel *sàrl*



**Plantations – Taille – Entretien –
Aménagements – Pierres naturelles**

Kevin Morel, route d'Impart 45, 1648 Hauteville
079/916.08.94 – www.paysages-jardins-morel.ch



Villarvolard - La Tour-de-Trême

☎ 079/219 44 82

Chauffage :

 **mazout**

 **chaudière à bois**

Villarvolard - La Tour-de-Trême

 **solaire**

 **pompe à chaleur**

Installations sanitaires

Pompes Funèbres Moret

Anciennement Sottas Pompes Funèbres



L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne
et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.

Rue de la Toula 20 - 1630 Bulle • **026 912 88 88** • info@pfmoret.ch • www.pfmoret.ch



Menuiserie - Parquet Aménagement extérieur

www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch

Rénov'Pro

Rénovations, petits travaux, montage
cuisines, salles de bain, meubles, parquets,
cloisons, carrelage,...

Travail réalisé avec soin par le patron
Devis gratuit!

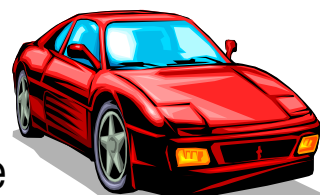


079 800 66 05

davidrobas@hotmail.com
Facebook.com/votreservice.ch

GARAGE GILBERT AYER

1651 Villarvolard



Réparation et vente
toutes marques

Tél. atelier : 026 / 915 14 51

Tél. privé: 026 / 912 54 07

Natel: 079 / 292 93 93



DESCLOUX

Location SA

**Location de machines de chantier
et de remorques**

079 382 60 47

1647 Corbières

www.descloux-location.ch



Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch



**CHRISTOPHE
GASSER**
courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 16 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Fax + 41 (0) 26 915 28 19 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11
www.gasser-immobilier.ch



www.ramoneurs-fr.ch



Une cheminée contrôlée fonctionne en toute sécurité

Avant la remise en service d'une installation inutilisée,
veuillez prendre contact avec votre ramoneur.

Rendez-vous sur le site Internet: ramoneurs-fr.ch



Ein kontrollierter Kamin funktioniert sicher

Bevor Sie eine unbenutzte Anlage wieder in Betrieb nehmen,
setzen Sie sich bitte mit Ihrem Kaminfeger in Verbindung.

Besuchen Sie die Internetseite: ramoneurs-fr.ch



Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de
bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

Protea Tech Informatique

Services : Vente - Réparation - Dépannage
Développement logiciels - Création de Sites Web
079 / 481 08 63 - 1647 Corbières - www.protea-tech.com

Réparation soudures de métaux ...

Sur rendez-vous :

Acier
Acier inox
Aluminium

José Magnin
Chemin du Champ Raboud 26
079 481 08 63



ASSURANCE, PREVOYANCE, HYPOTHEQUE

Nos solutions d'assurance et de prévoyance pour privés et entreprises, une gamme de produits innovante faite sur mesure pour répondre à vos exigences.



Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à me contacter et c'est avec plaisir que je vous renseignerai

AXA- Winterthur
Agence principale
Grand-Rue 35
1630 Bulle
cedric.palli@axa.ch
+41 78 609 18 00 / +41 26 919 20 70

Votre conseiller
Cédric Palli



Ebénisterie
DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :
LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE




RAIFFEISEN

Fixez
maintenant
un entretien
conseil.

Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.



L'Hair de Plaire
SALON DE COIFFURE

CHEMIN PRÉ DU CRÊT 30
1647 CORBIÈRES

Déménagement en Décembre

ROUTE DE VILLARVOLARD 12
1647 CORBIÈRES

VALÉRIE DUDING
RÉSERVATION : +41 26 912 61 31



La force d'une région
www.gruyere-energie.ch

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Une borne de recharge
rapide et puissante à
domicile !

**RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS,
EN TOUTE SIMPLICITÉ, AVEC GRUYÈRE ÉNERGIE!**



Retrouvez toutes nos offres sur :

www.gruyere-energie.ch

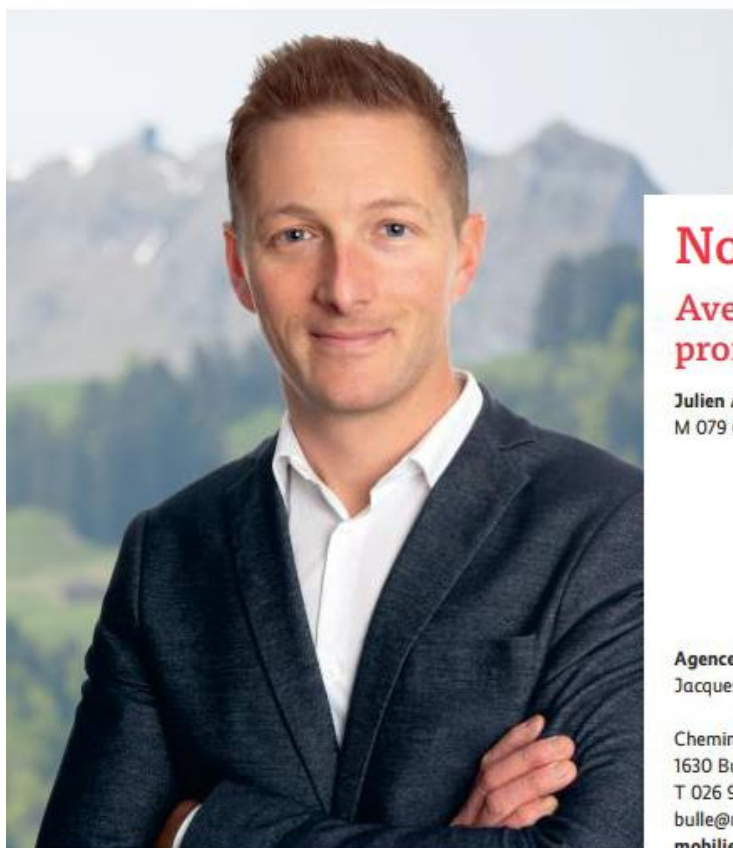
Contact : T +41 26 919 23 23

office@gruyere-energie.ch




Landi

MOLÉSON SA



Nous vous assurons.

Avec rapidité, fiabilité et professionnalisme.

Julien Aeschlimann, Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobiliere.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

NOUVEAU

PROPTIQUE



Services à domicile
Examens de vue
Choix de lunettes
Livraisons des lunettes
Réglages
Réparations

Déplacements du client plus nécessaires
Pas besoin d'un accompagnant
Prix très compétitifs
Grand choix de lunettes
20 ans d'expérience
Une seule personne de référence
Service personnalisé

Frais de déplacements offerts

PrOptique vous reçoit
aussi à Vuadens
Rue du Bugnon 22

Sur rendez-vous
uniquement

Grande place
de parc



PrOptique Sàrl
076 587 16 71

Jérôme Levrat
Maître opticien diplômé

info@proptique.ch
www.proptique.ch



Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



 **Coaching stop-tabac**
en 4 séances

 **Cours stop-tabac**
en groupe
en 4 séances

- 1. Faire le point**
 - Analyser ses habitudes de consommation
 - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
 - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
 - Identifier ses ressources, forces, obstacles
 - Développer des alternatives
 - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
 - Arrêter
 - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision
- 4. Consolidation**
 - Renforcer les acquis
 - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
 - Évaluer le changement

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

- Coaching individuel CHF 200.-
- Cours de groupe CHF 150.-
- Entretien d'orientation CHF 50.-

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme - 026 425 54 10

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie de la Ligue pulmonaire fribourgeoise et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Les armoiries de Villarvolard

La réunion de nos deux villages en 2011 entraîne la création d'armoiries propres à l'entité issue de la fusion. Ce blason tout neuf allie le corbeau de Corbières et la tour de Villarvolard. Mais d'où vient donc cette tour ? Son apparition sur l'écu de Villarvolard ne remonte qu'aux années 1940. En application de la loi fédérale du 5 juin 1931 pour la protection des armoiries publiques, le canton de Fribourg charge l'héraldiste Hubert de Vevey d'inventorier les emblèmes des communes fribourgeoises ; il en résulte la publication, en 1943, d'un « *Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg* »¹.



Armoiries de Villarvolard

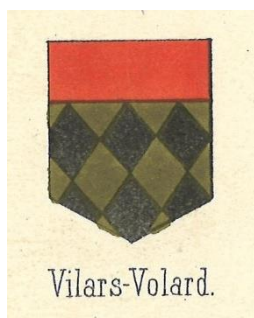


Armoiries des deux
communes fusionnées



Armoiries de Corbières

Jusqu'alors, les armoiries de Villarvolard sont complètement différentes. Elles paraissent pour la première fois en 1865 dans l'« *Armorial historique du canton de Fribourg* »² du capucin Apollinaire Dellion. L'origine de ce dessin, repris par le « *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* »³, est inconnue.



Les armoiries
publiées par
A. Dellion

N'y décelant « *aucun sens historique* »⁴ pour leur village, les membres du Conseil communal émettent le souhait de les changer. En juin 1941, se disant « *pas fixés sur les véritables armoiries de la commune* », ils écrivent à la Chancellerie d'Etat. Ils joignent à leur missive le sceau communal, sur lequel apparaissent l'écusson cantonal, un drapeau représentant vraisemblablement aussi les couleurs

¹ Hubert de Vevey : « *Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg* », 1943

² Apollinaire Dellion : « *Armorial historique du canton de Fribourg* », 1865, p. 20

³ Joseph Jordan, *Villarvolard*, in : « *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* », tome VII, p. 132, éd. Attinger, Neuchâtel, 1933

⁴ Archives de l'Etat de Fribourg (CH AEF), classeurs « Hubert de Vevey », dossier Villarvolard, lettre du 11.11.1941, non répertorié

fribourgeoises, et une tour surmontée d'une croix, ce qui donne à penser qu'il s'agit du clocher de l'église. Ils évoquent en outre une pierre scellée dans la façade nord du clocher, « *représentant un pont avec tours à chaque bout* », et sur laquelle sont taillées les lettres A et R, ainsi qu'une date, 1759. D'après Léon Pollet, âgé de 93 ans, cette pierre représente les armoiries de la commune⁵. Hubert de Vevey répond qu'il n'y pas lieu de créer d'autre écusson, puisqu'il en existe déjà un ; quant aux armes sculptées dans une pierre, il les attribue plutôt à « *une famille à déterminer* »⁶, même si Max de Techtermann avait autrefois aussi cru y voir l'écu du village⁷.



La pierre insérée dans la tour du clocher (photo Julia Bieri-Blanc, 2022)

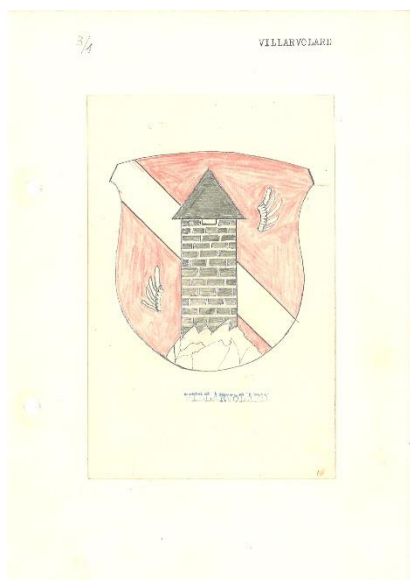
Insatisfaites de cette réponse, les autorités communales demandent à un héraldiste de Bulle, M. Jules Barras, de créer de nouvelles armoiries, « *qui représenteraient les couleurs de Corbières, avec la tour d'observation qui se trouvait sur un rocher en dessus de village et dont des vestiges de fondation existent encore, les deux demi-vols faisant allusion au nom de la commune* »⁸.

⁵ Ibid., lettre du 05.06.1941

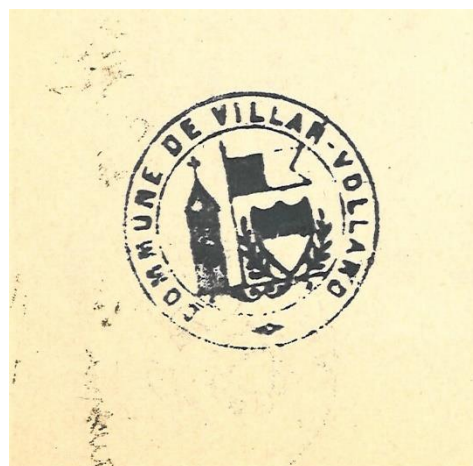
⁶ Ibid., lettre du 12.07.1941

⁷ *Comptes-rendus des séances de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, in : « Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg », tome IX, 1911, p. 223, séance du 17.11.1904

⁸ CH AEF, classeurs « Hubert de Vevey », dossier Villarvolard, lettre du 11.11.1941, non répertorié



Le dessin original des armoiries
proposées en 1941



Le sceau mentionné en 1941

Hubert de Vevey, estimant que « *ce changement peut se concevoir* »⁹, adopte ces nouvelles armoiries, qui seront dès lors officielles jusqu'en 2011.

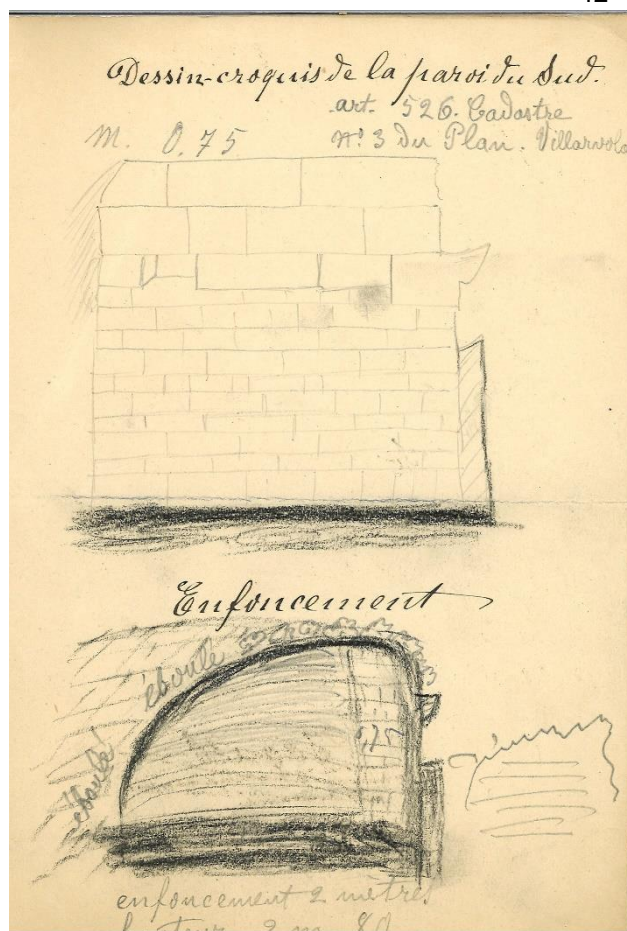
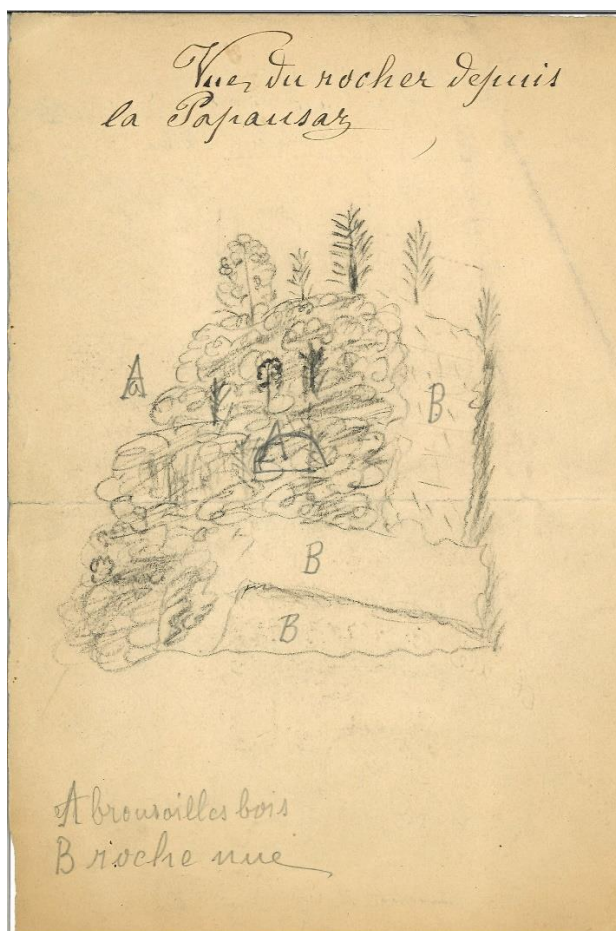
Les origines réelles de la tour sont malheureusement plus difficiles à déterminer que celles de sa représentation héraldique. Il existe un grand rocher et une grotte, sur les hauts de Villarvolard, au lieu-dit Biffé, au-dessus de l'alpage de la Papausa, où quelques traces attestent qu'à cet endroit s'élevait autrefois une construction. M. Maurice Repond m'avait raconté y avoir encore vu, dans les années 1990, quelques pierres maçonnées à la chaux. En 1955, l'historien Clément Fontaine rédige ces lignes : « *Au-dessus de Villarvolard, sur un rocher difficilement accessible, on remarquait il y a un demi-siècle encore les ruines d'une construction féodale. Les anciens de la contrée disent qu'en ce lieu s'élevait le château de Biffé, habité par un seigneur du même nom. Tout cela se perd dans la nuit des temps. Castel et seigneurs, l'histoire n'en fait point mention. Mais il est certain qu'une tour de garde se dressait là. La vigie surveillait la contrée. Une tradition légendaire, encore que presque totalement oubliée aujourd'hui, les ruines du pseudo-manoir et les caves ou souterrains situés en contre-bas de celui-ci, c'est tout ce qui resterait des lointains seigneurs du lieu. Un sentier raide et rocailleux conduit à l'étroite plateforme où se dressait la forteresse de Biffé* ». Fontaine raconte ensuite la sombre légende du « *dernier seigneur de Biffé* »¹⁰. Encore un demi-siècle plus tôt, c'est Nicolas Peissard qui affirme que « *les vestiges de construction qui se remarquent sur la pointe de Biffé sont ceux d'un signal* »¹¹. En 1887, un certain Jaquet adresse ces mots à l'ingénieur cantonal Amédée Gremaud : « *J'ai fouillé les archives communales, je n'ai rien trouvé relativement à ce castel. La tradition orale rapporte et dit ce qui suit : un de mes grands-oncles mort en 1879 à l'âge de 87 ans me racontait qu'il avait toujours entendu dire aux vieillards pendant qu'il était jeune, que ce qu'on appelle le château de Biffé avait été construit non pas à la fin du 18^{me} siècle, mais beaucoup avant, il est impossible de préciser une date, on disait qu'il était fait pour donner des signaux en temps de guerre* »¹². Jaquet prend la peine de se rendre sur place, le 28 juillet 1887, et dessine les quelques décombres restants :

⁹ Ibid., lettre du 17.11.1941

¹⁰ Clément Fontaine, *Villarvolard*, in : « Le vieux chalet », 1955, p. 29-30

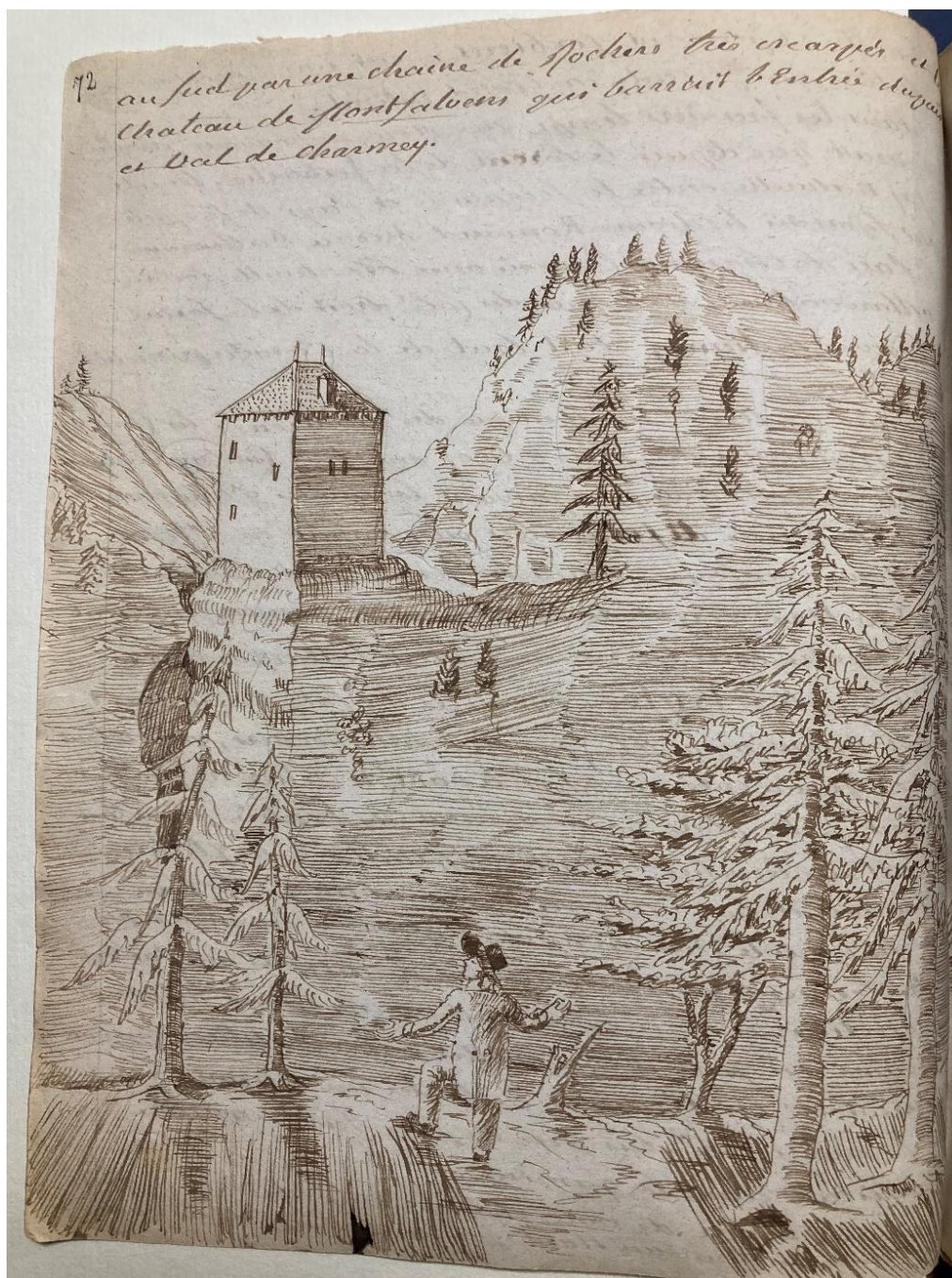
¹¹ Nicolas Peissard, *Histoire de la seigneurie et du baillage de Corbières*, in : « Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg », tome IX, 1911, p. 539, note 3

¹² CH AEF Schneuwly XV 20



Vers 1840, le notaire Jean-Joseph Comba, auteur de volumineuses et manuscrites « *Notices sur diverses localités du canton de Fribourg* », escalade lui aussi notre rocher. Il en fait une description parfaitement en phase avec l'époque toute imprégnée de romantisme dans laquelle il vit : « Dans les temps malheureux des invasions, les comtes et les seigneurs du Pais d'Ogoz ont fait construire divers forts dans les lieux, qui suivant les modes d'attaques et de deffences usitées alors on pouvait en attendre quelqu'avantage. Aussi les seigneurs de Corbières par précaution firent-ils construire un donjon, qui était une grosse tour carrée en dessus de Villarvolland, qui fut appelée Byfez : son accès du côté du couchant était presque impossible par les hauts rochers, qui en font la base, du côté du soleil levant, le béliet ne pouvait point y être placé pour manœuvrer ; l'entrée présentait d'ailleurs les plus grandes difficultés et les flèches se trouvaient trop éloignées pour atteindre la tour. Si depuis le bas on voulait monter on aurait pu être écrasés depuis la tour avec des pierres ou d'autres projectiles : et après avoir fait un très grand détour se trouver en face d'une batterie d'arbalètes, dont on aurait été criblé avant de tenter un assaut. Le moyen le plus sûr de s'en rendre maître consistait dans la famine »¹³. Imaginant l'aspect possible de ce fort, il en fait un fort joli croquis :

¹³ Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU/F) L 451.1, p. 71-72



Comba formule encore d'autres hypothèses, plutôt fantaisistes, sur l'origine de la tour. Selon lui, il se pourrait qu'une branche de la famille de Gruyères s'en sépara, et que sa « *première habitation fut à Byfez château en dessus de Villarvolard* » avant qu'elle ne fondât la ville de Corbières¹⁴. Dans un autre manuscrit, à propos d'un certain « *Jacques de Villarvolard* » témoin d'un acte en 1522, Comba se demande s'il n'y aurait pas eu « *anciennement au château de Bifex à Villarvolland une famille de ce nom* »¹⁵.

Fontaine, Peissard, Jaquet et Comba nous laissent des témoignages très intéressants, plus ou moins factuels ou littéraires, mais qui ne reposent hélas sur aucun document historique. Pourtant, Peissard et Comba, dans leurs ouvrages respectifs, étayaient abondamment leurs affirmations avec des textes historiques authentiques. Peissard surtout, s'il avait découvert, dans un des innombrables parchemins qu'il a étudiés, quelque mention du château de Biffé et de son éventuelle appartenance aux sires de Corbières, n'aurait pas manqué de la signaler, et lui aurait certainement consacré plus qu'une seule

¹⁴ BCU/F L 407, p. 114

¹⁵ BCU/F L 1948.3, p. 1431

ligne dans une note de bas de page. Par comparaison, un document au moins, daté de 1483, décrit expressément la tour de la Chaffa, à Riaz, comme une maison fortifiée¹⁶.

Les grosses – registres, aussi appelés terriers, dans lesquels les propriétaires fonciers reconnaissent posséder des terres, et devoir payer un impôt sur ces terrains – citent régulièrement les rochers de Biffé, sous diverses formes, par exemple « *au lieu-dit en Bissaix dessous ... jouxant les Roches* » (1680), « *lieu dict à Brechex a present se dict a Byffaix* » (1661), « *en Berzex ... jouxte lez vanel devers orient* » (1567), « *rochez de Byfaix* » (1735), « *lieu dict en Belfaix ... touchant ... le vanel des roches devers orient* » (1684), « *au lieudict en Belfex touchant ... le vanel de Roche devers le soleil levant* » (1556)¹⁷. Et deux de ces grosses mentionnent un château : « *la roche du chastel de Beffey* »¹⁸ en 1627, et « *la Roche du Châtel de Belfaix* » en 1735¹⁹. Les rochers servent de point de repère pour délimiter les différentes propriétés; la mention d'un château, à deux reprises seulement, ne constitue qu'une précision géographique supplémentaire. La tour est assurément déjà en ruine à cette époque. Elle ne sert en tout cas pas – ou pour le moins plus – de poste d'observation et de signal d'alarme. J'en veux pour preuve la liste des signaux du canton que fait établir le gouvernement en 1701; dans notre région, de tels postes existent à la Combet à Treyvaux, « *au bois d'Everdes* », au château de Bulle, dans une tour à Gruyères, dans la tour de La Tour-de-Trême, à Châtel-sur-Montsalvens, mais pas à Villarvolard ni à Biffé²⁰. D'autres listes de signaux dans la région, plus partielles et datant aussi du 18^{ème} siècle, ne parlent pas non plus de Biffé²¹.

Une construction a bien sûr existé à cet endroit, puisque des ruines y subsistaient jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle. Peut-être s'agissait-il effectivement d'une tour d'observation, similaire à celle de la Chaffa, et servant à alerter les sires de Corbières en cas d'attaque. Était-elle entièrement construite en pierres, telle que représentée sur les armoiries, ou plus simplement en bois, avec une fondation maçonnée ? Ses décombres auraient potentiellement pu être utilisés pour ériger les fondations de quelque chalet des environs, comme la Papausa, Biffé Dessus ou le Gros Rojé.

Il semble aujourd'hui ne subsister aucun vestige de cette tour. L'endroit précis où elle se serait élevée est incertain : Comba affirme que la falaise en constituait la fondation, tandis que Jaquet dessine un reste de mur devant la grotte, au pied de la falaise.

¹⁶ Jean Dubas, *Le Chaffa sur Riaz*, in : « Fribourg illustré », no- 7, 1992, p. 17

¹⁷ CH AEF grosse de Corbières 18, f. 471v (1680) ; grosse de Corbières 24A, f. 586v (1661) ; grosse de Corbières 55, f. 68r (1567) ; grosse de la Valsainte 30b, f. 168v (1735) ; grosse de la Valsainte 21, f. 411v (1684) ; grosse de la Valsainte 10, f. 30r (1556)

¹⁸ CH AEF grosse de Corbières 32, f. 271v (1627)

¹⁹ CH AEF grosse de Corbières 8, f. 119v (1735)

²⁰ CH AEF Affaires militaires 6^b, 04.02.1701 (voir aussi E. Flückiger, *Le poste de signaux au Vully et les systèmes de signaux de Fribourg et de Berne*, in : « Annales fribourgeoises », 1921, p. 89-91)

²¹ CH AEF livre du château de Bulle, s.d. (18^{ème} siècle), p. 34 ; CH AEF livre du château de Corbières, s.d. (18^{ème} siècle), p. 32 ; François-Nicolas-Constantin Blanc, *Notes historiques raisonnées et critiques pour servir à l'histoire du val et pays de Charmey, Paris 1779*, in : « La révolution au pays et val de Charmey, 1789-1815 », p. 148



La grotte et le rocher de
Biffé
(photo Julia
Bieri-Blanc, 2022)

Infos et numéros utiles

Où nous trouver ?

Bâtiment de la halle polyvalente, Corbières (1^{er} étage)

Secrétariat communal &
Caisse communale
Ch. du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières

e-mail :

administration@corbieres.ch

tél. 026/915 14 08

caisse@corbieres.ch

tél. 026/915 28 12

Internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture de l'administration communale :

Lundi 13h00 – 16h00

Mardi 17h00 – 19h00

Mercredi 09h00 – 11h00

Administration scolaire	route de la Gruyère 23, Villarvolard	079/707 62 83
Ecole de Villarvolard	route de Croula 2, Villarvolard	026/915 32 09
Ecole de Corbières	chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 06 32
Ecole d'Hauteville	route de la Gruyère, Hauteville	026/915 27 98
Agence communale AVS	Administration Corbières	026/915 14 08
Commandant du feu (118)	Marc Egger	079/792 44 05
Etat civil cantonal		026/305 14 17
Paroisse St-Sulpice le Solitou		
Président	Patrice Ballif	026/915 11 28
HFR	Site de Riaz	026/306 40 00
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117
Local du feu Corbières		026/915 00 74
Pharmacie de service		026/912 33 00

Publication / Rédaction

Le conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Merci de transmettre vos communications au Secrétariat communal, tél. 026/915.14.08, ou par e-mail à : administration@corbieres.ch, ou encore par courrier, d'ici au **15 mars 2023** pour la prochaine publication.

Samedi 10 décembre 2022, dès 09h00



**Vente des sapins de Noël
devant la halle polyvalente à Corbières**

Déchetterie intercommunale



Déchetterie intercommunale Horaires et jours d'ouverture en 2023

Mardi	17h30 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre 2023)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Ouvert



Fériés : fermé